

DÉPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE
ARRONDISSEMENT
D'ARLES

N° 180A/2023
Objet : Décision Modificative
n°1 Budget annexe Sagnon

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
TERRE DE PROVENCE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
SÉANCE DU 14 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze décembre, à dix-huit heures trente, le Conseil de Communauté de TERRE DE PROVENCE AGGLOMÉRATION, dûment convoqué s'est réuni à la salle polyvalente de Verquières, au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire sous la présidence de Mme Corinne CHABAUD.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 8 décembre 2023.

PRÉSENTS :

Pour la commune de Barbentane : M. Jean-Christophe DAUDET, Mme Edith BIANCONE.

Pour la commune de Cabannes : M. François CHEILAN, Mme Josiane HAAS-FALANGA.

Pour la commune de Châteaurenard : M. Pierre-Hubert MARTIN, M. Jean-Pierre SEISSON, Mme Marina LUCIANI-RIPETTI.

Pour la commune d'Eyragues : M. Michel GAVANON, Mme Yvette POURTIER, M. Eric DELABRE.

Pour la commune de Graveson : M. Michel PECOUT, M. Jean-Marc DI FÉLICE.

Pour la commune de Maillane : M. Eric LECOFFRE.

Pour la commune de Mollèges : Mme Corinne CHABAUD, M. Patrick MARCON.

Pour la commune de Noves : M. Georges JULLIEN, Mme Edith LANDREAU, M. Pierre FERRIER, M. Christian REY.

Pour la commune d'Orgon : M. Serge PORTAL.

Pour la commune de Plan d'Orgon : M. Jean Louis LEPIAN, Mme Jocelyne COUDERC-VALLET.

Pour la commune de Rognonas : M. Yves PICARDA ; Dominique ALIZARD.

Pour la commune de Saint-Andiol : M. Daniel ROBERT, Mme Sylvie CHABAS.

Pour la commune de Verquières : M. Jean-Marc MARTIN-TEISSÈRE.

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR :

Pour la commune de Barbentane : M. Michel BLANC (*donne pouvoir à Corinne CHABAUD*)

Pour la commune de Cabannes : M. Gilles MOURGUES (*donne pouvoir à Josiane HAAS-FALANGA*)

Pour la commune de Châteaurenard : Mme Annie SALZE (*donne pouvoir à Marine LUCIANI-RIPETTI*).

Pour la commune de Graveson : Annie CORNILLE (*donne pouvoir à Michel PECOUT*).

Pour la commune de Maillane : Frédérique MARES (*donne pouvoir à Eric LECOFFRE*).

Pour la commune d'Orgon : Angélique YTIER-CLARETON (*donne pouvoir à Serge PORTAL*).

Pour la commune de Rognonas : Cécile MONDET (*donne pouvoir à Yves PICARDA*).

EXCUSÉS :

Pour la commune de Châteaurenard : M. Bernard REYNES, Mme Sylvie DIET-PENCHINAT, M. Marcel MARTEL, M. Eric CHAVET, Mme Adélaïde JARILLO, Mme Marie-Laurence ANZALONE, M. Cyril AMIEL, Mme Solange PONCHON.

Secrétaire de séance : M. Jean-Marc MARTIN-TEISSERE

M. le Vice-Président délégué aux Finances expose que afin de prendre en compte des ajustements de crédits nécessaires à l'exécution des opérations prévues au budget, il est proposé au conseil communautaire le vote d'une décision modificative n°1 pour le budget annexe de la zone du Sagnon.

Les ajustements proposés sont les suivants :

- ajustement sans incidence financière des opérations d'ordre des comptes d'écritures de stocks 3355 et 7133 (en dépenses et recettes) pour 1 900 000 € (équilibre dépenses recettes)
- ajustement des crédits pour le remboursement des intérêts d'emprunt, par diminution du compte 605 (et opération d'ordre pour intégration des intérêts au coût de production)

Après exposé du rapporteur,

LE CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

Envoyé en préfecture le 02/01/2024

Reçu en préfecture le 02/01/2024

Publié le

Berger
Levraud

ID : 013-200035087-20231214-180A_2023-DE

CONSIDÉRANT les ajustements de crédits proposés,

AYANT OUÏ l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

APPROUVE la décision modificative n°1 du budget annexe zone du Sagnon présentée, dont le détail est annexé à la présente délibération.

Membres en exercice : 42

Votants : 34

Votes pour : 34

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Fait à Eyragues, le 14 décembre 2023,

Pour Extrait Conforme,
La Présidente,
Corinne CHABAUD



20003508700036

Terre de Provence Agglomération

Code INSEE

CATP - ZAC DU SAGNON

DM n°1 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire

Décision Modificative n°1

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-605-90 : Achats de matériel, équipements et travaux	50 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	50 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-023-90 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	1 900 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	1 900 000,00 €	0,00 €	0,00 €
R-7133-90 : Variation des en-cours de production de biens	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 900 000,00 €
TOTAL R 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 900 000,00 €
D-608-90 : Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement	0,00 €	50 000,00 €	0,00 €	0,00 €
R-796-90 : Transferts de charges financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	50 000,00 €
TOTAL 043 : Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0,00 €	50 000,00 €	0,00 €	50 000,00 €
D-66111-90 : Intérêts réglés à l'échéance	0,00 €	50 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 66 : Charges financières	0,00 €	50 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	50 000,00 €	2 000 000,00 €	0,00 €	1 950 000,00 €
INVESTISSEMENT				
R-021-90 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 900 000,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 900 000,00 €
D-3355-90 : Travaux	0,00 €	1 900 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	1 900 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	1 900 000,00 €	0,00 €	1 900 000,00 €
Total Général	3 850 000,00 €		3 850 000,00 €	